

**Atelier de formation à la gestion des urgences**  
**Discours de Mme Cécile Molinier**  
**Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Mauritanie**  
**Nouakchott 20-23 Septembre 2004**

**Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et du Développement**

**Monsieur le Ministre de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications,**

**Monsieur le Ministre**

**Monsieur le Commissaire à la Sécurité Alimentaire**

**Messieurs les ambassadeurs,**

**Chers collègues Représentants des agences des Nations Unies**

**Mesdames et Messieurs,**

La problématique qui nous réunit aujourd'hui, à savoir la gestion des urgences, répond pleinement aux besoins spécifiques de la Mauritanie et aux priorités stratégiques définies par le Gouvernement Mauritanien en matière de lutte contre la pauvreté, de bonne gouvernance, de bien-être des populations, de stabilisation du trend de croissance et plus généralement du cadre macroéconomique.

En effet, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), adopté en 2001, et qui constitue l'instrument essentiel de programmation et de coordination de l'action du gouvernement en matière de développement à l'horizon 2015, tout comme le Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG), validé au plan technique en février 2004, identifient tous deux, la persistance de la vulnérabilité du contexte national aux chocs exogènes comme l'une des contraintes majeures au développement économique et social de celui-ci.

Par ailleurs, il est admis que les perturbations climatiques récurrentes comme la sécheresse ou les vagues de froid, dont les épisodes les plus récents sont survenus respectivement en 2002 et en 2001/2002, de même que les invasions de criquets comme celle sans précédent que nous vivons aujourd'hui, sont souvent à l'origine des chocs exogènes précités.

La mise en place d'un plan d'urgence en 2002 et la création auparavant d'un système d'information et d'alerte en matière de sécurité alimentaire montrent que les autorités de ce pays sont attachées au traitement et à la prévention de ces situations d'urgence.

Cependant, ces interventions seraient encore plus efficaces si elles étaient coordonnées dans le cadre d'un plan d'urgence intégré qui permettrait d'identifier les intervenants, de raccourcir les délais de réaction et cibler la réponse à travers une séquence prévention-réponse-suivi.

Conscientes de la volonté politique de leur partenaire gouvernemental dans ce domaine, les agences du SNU ont engagé avec celui-ci un processus conjoint qui devrait déboucher à terme, nous l'espérons, sur la mise en place d'un plan d'urgence national (Contingency Plan.)

Ainsi, en juin 2002, une mission conjointe du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA) et du PNUD s'est rendue en Mauritanie à la demande de la Coordonation Résidente du SNU.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de cette mission, le Secrétariat du Programme de Formation à la Gestion des Catastrophes, ou DMTP fut saisi par le bureau du PNUD en Mauritanie afin de conduire un atelier de formation à la gestion, à la prévention des catastrophes et à la réponse aux urgences, comme première étape dans le processus d'appropriation nationale de la problématique de gestion des urgences.

Les deux premiers jours du présent atelier seront précisément consacrés à ce renforcement de capacités nationales et à la définition des mécanismes de concertation gouvernement-SNU en matière de gestion des urgences.

La préparation de cet atelier a fait l'objet en juin 2004 d'une mission conduite par un expert du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles ou ISDR.

Cette mission a été l'occasion d'échanges approfondis (--) avec le gouvernement et l'Equipe de Pays des Nations Unies, et a permis, en complément du travail accompli auparavant par la mission OCHA/PNUD, de faire un diagnostic des dispositifs institutionnels et financiers de prévention, de coordination, et de réponse aux urgences, et de dégager les objectifs prioritaires de la formation.

Les troisième et quatrième jours de l'atelier permettront à l'équipe des Nations Unies en Mauritanie de mener une concertation visant à initier l'élaboration d'un plan de contingence des Nations Unies

L'objectif visé à court terme à travers cet atelier étant d'établir une plateforme de collaboration et de partenariat pour une meilleure coordination dans la gestion des catastrophes et des urgences en Mauritanie.

Nous avons la chance et le plaisir de bénéficier pour le déroulement des travaux de l'atelier de l'encadrement d'experts internationaux de haut niveau du DMTP, de OCHA, du ISDR et ainsi que d'une experte indépendante.

Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs, je suis ravie de pouvoir mettre à notre disposition à tous, au nom du Système des Nations Unies, cette expertise et de l'opportunité de pouvoir travailler ensemble dans le but de renforcer le système de prévention et de réponse aux catastrophes pour le plus grand bien des populations.

Je vous remercie.